



Communiqué de presse

#Artisanat / #Bâtiment / #Partenariat / #plâtre / #plafond / #enduits / @PladurF

Partenariat - techniques du plâtre et isolation

Plafonds modulaires et plâtre : la CAPEB et PLADUR s'associent pour contribuer à la montée en compétence des entreprises artisanales

Paris, le 2 novembre 2016 - La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment ([CAPEB](#)) et [PLADUR](#), expert européen des systèmes de plaque de plâtre s'associent pour accompagner les entreprises artisanales des métiers et techniques du plâtre sur toutes les questions de mise en œuvre des plafonds modulaires en leur proposant des conseils, produits et services adaptés et performants.



Pour télécharger la photo : cliquez [ici](#). © CAPEB

Accompagner les métiers et techniques du plâtre et de l'isolation

Patrick Liébus, président de la CAPEB, et Enrique Ramirez, Directeur Général de PLADUR, signent un nouveau partenariat pour contribuer à la montée en compétence des entreprises artisanales du Bâtiment concernant les questions de plafonds modulaires en plaques de plâtre.

Ce partenariat prévoit deux volets :

- la création d'actions de conseils et d'accompagnement destinées à développer les connaissances des entreprises artisanales du bâtiment en matière de solutions de plâtres,

enduits profilés (etc.) selon une approche spécifique aux usages et corps de métiers concernés

- **la création d'une application smartphone et tablette**, pour aider les entreprises artisanales du Bâtiment à réaliser des calculs nécessaires à la mise en œuvre de plafonds modulaires.

Afin de répondre toujours mieux aux situations concrètes rencontrées par les entreprises artisanales, cette application prévoit aussi la création d'une FAQ reprenant les questions les plus fréquentes. Cette FAQ ne sera pas exhaustive et sera interactive avec les membres de la CAPEB. Il existe aussi un site internet www.pladur.com reprenant l'ensemble des informations produits, systèmes et réglementaires relatives aux produits Pladur sur le marché français.

Patrick Liébus, Président de la CAPEB, commente : « *Ce partenariat avec PLADUR va permettre aux professionnels des métiers et techniques du plâtre et de l'isolation de monter en compétence. C'est une nouvelle étape vers la valorisation concrète du savoir-faire artisanal, dans une démarche d'excellence que l'on retrouve notamment chez les ECO artisans RGE.* »

Enrique Ramirez, Directeur Général de Pladur, ajoute : « *L'accord de partenariat avec la CAPEB est gratifiant à double titre : il témoigne à la fois de notre montée en puissance sur le marché français et de la confiance que nous accordons désormais l'ensemble du secteur. Avec des solutions qui répondent aux attentes techniques, esthétiques et maintenant numériques des professionnels, Pladur entend développer des relations fortes, pérennes et surtout expertes avec les artisans français, en relation étroite avec ceux qui valorisent au quotidien leur immense savoir-faire.* »

À propos de PLADUR

PLADUR, leader sur le marché Ibérique depuis 40 ans et présent de manière pérenne sur le marché français depuis plusieurs années et expert européen des systèmes de plaque de plâtre, est une entreprise industrielle qui propose aux professionnels des solutions alternatives de haute qualité intégrant les dernières innovations thermiques, acoustiques, feu et mécaniques. Leader des systèmes de plaques de plâtre en Espagne, PLADUR développe son expertise sur le marché français avec une gamme performante qui répond aux exigences réglementaires les plus strictes.

À propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat* du Bâtiment (1) lequel dénombre :

- 386 458 entreprises employant moins de 20 salariés**, soit 98% des entreprises du Bâtiment***
- 643 049 salariés, soit 59% des salariés du Bâtiment
- 59 100 apprentis, soit 79% des apprentis du Bâtiment

Qui réalisent :

- 81 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 64% du CA du Bâtiment

* Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au Répertoire des métiers.

** Ce chiffre (386 458) ne comprend pas les 146 631 auto-entrepreneurs inscrits au RSI, soit 105 504 déclarant un CA et 41 127 n'en déclarant pas (Acoss)

*** Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du Bâtiment 2016 »

La CAPEB est aussi sur Twitter : https://twitter.com/capeb_fr

Contacts presse :

CAPEB

Agence Hopscotch : Baptiste Romeuf - Tél : 01 58 65 00 45 - bromeuf@hopscotch.fr

CAPEB : Isabelle Planchais - Tél : 01 53 60 50 00 / 77/81 et 06 08 56 78 06 - i.planchais@capeb.fr

PLADUR

Gerald Gietzen - Marketing Manager - Phone +34 91 809 22 50 - Mobile +34 649 98 40 35

gerald.gietzen@pladur.com - Ctra. Andalucía, km 30,200 - 28343 Valdemoro (Madrid) Spain